

15ème législature

Question N° : 1203	De Mme Marie-France Lorho (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Les leviers d'influence dont use la Turquie à l'encontre des pays européens	Analyse > Les leviers d'influence dont use la Turquie à l'encontre des pays européens.
Question publiée au JO le : 19/09/2017 Réponse publiée au JO le : 28/11/2017 page : 5909		

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les leviers d'influence dont use la Turquie à l'encontre des pays européens. Le 24 septembre 2017, les élections générales allemandes verront les réseaux d'influence étrangers s'inviter dans les votes de la population autochtone. Le 1er septembre 2017, le président turc Recep Tayyip Erdogan en appelait aux communautés turques expatriées en Allemagne, à qui il intimait de « donner une gifle aux partis au pouvoir » (les Verts, la CDU ou le SPD). L'immixtion d'un membre de l'exécutif turc dans les affaires européennes devient de plus en plus récurrent : Ömer Celik, ministre turc en charge des affaires européennes, s'y était déjà essayé, dénonçant par l'intermédiaire des réseaux sociaux les ennemis de la Turquie en les personnes des ministres des affaires étrangères allemand (Sigmar Gabriel) et autrichien (Sébastien Kurz). En s'immisçant de cette manière dans la politique allemande, le président turc invite non seulement à voter pour l'un des partis restants (soit la FFP, l'extrême-gauche, *die Linke* et l'AFD) qu'il n'a pas visés de ses propos mais il influence directement la balance électorale puisque trois millions de Turcs résident sur le territoire allemand (dont un million possède la nationalité allemande et 700 000 sont en âge de voter). C'est donc un peu moins d'1 % du corps électoral allemand qui est visé par les propos du président Erdogan. Le discours de ce dernier engendre enfin une importation du conflit, notamment à l'aune de la campagne électorale : de fait, les actes de vandalisme au sein des permanences électorales se sont largement multipliés. Enfin, il est intolérable que la Turquie use du scandaleux « chantage aux flux migratoires » pour influencer la politique européenne. Avec près de trois millions de réfugiés ou migrants sur le territoire turc, le Gouvernement pourrait libérer ces flux migratoires sur le sol européen, engendrant une nouvelle crise dans les pays de l'Union. Elle lui demande quelle conduite il compte adopter pour empêcher l'immixtion de la Turquie dans la politique nationale et européenne.

Texte de la réponse

La France poursuit un dialogue exigeant et constructif avec la Turquie, partenaire essentiel que certaines prises de position éloignent objectivement de l'Union européenne. Les propos du président Erdogan sur les élections législatives en Allemagne en contradiction avec les principes internationaux sont en particulier inacceptables. C'est la raison pour laquelle la France porte, dans le cadre de ses échanges bilatéraux avec la Turquie, un message très clair, qui a d'ailleurs été exprimé publiquement : Ankara doit respecter la souveraineté des Etats membres de l'Union européenne et prendre les initiatives nécessaires pour favoriser un apaisement, en particulier vis-à-vis de l'Allemagne, afin de créer les conditions d'une reprise du dialogue.

